



Majestueux, symbolique. Pour rien au monde les Meyrarguais n'auraient souhaité voir l'emblématique château de Meyrargues changer d'aspect. Typique et historique, inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1952, il fait partie d'un patrimoine qu'il faut à tout prix préserver. Sauf que, eu égard à l'état de vétusté du bâtiment, une restauration s'imposait. Cette réhabilitation est apparue complexe, onéreuse et aucun acheteur ne se positionnait pour que l'édifice perdure en tant qu'hôtel-restaurant. C'est donc une bonne nouvelle que ce bâtiment de 2700 m², ait été racheté par une agence spécialisée dans la restauration du patrimoine. "Bien que ce bien soit privé, nous avons veillé à ce que ce projet de logements soit cohérent afin de sauvegarder ce précieux patrimoine", précise Fabrice Poussardin, premier adjoint. Le permis a été délivré à condition que le nouveau propriétaire travaille avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), le conservateur des monuments historiques et un architecte des patrimoines. "De nombreuses dispositions doivent être respectées pour une telle réhabilitation". Par ailleurs, impossible de laisser à l'abandon le patrimoine inestimable que représente le parc. Une opportunité s'est donc présentée lorsque les acheteurs ont proposé de remettre le parc à la commune dans le cadre de ce projet. "Ce château n'a de valeur que par son parc et inversement. C'est cet ensemble qui constitue un patrimoine dont les Meyrarguais pourront enfin profiter".

LE PARC DU CHÂTEAU DEVIENT LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE ET SERA RENDU AUX

Il fallait que le projet d'aménagement du château soit cohérent avec la préservation de son parc. Une fois cette condition officiellement confirmée, la commune a pu se réjouir d'être l'heureuse propriétaire, pour un euro symbolique de ce poumon vert de 5 hectares, inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Recensant des espèces remarquables (érables de Montpellier, chêne bicentenaire, sapinière...), idéalement situé aux portes des massifs, la municipalité a su saisir cette opportunité qui va donner naissance à de nombreux projets dont le public pourra profiter. "Autrefois, on traversait le village, puis le parc pour rejoindre la chapelle Mère de Dieu. Bientôt ce sera à nouveau possible !" prédit Philippe Grégoire, adjoint au Tourisme. Il envisage des parcours de découverte des essences, des sentiers botaniques pédagogiques pour enfants, un prolongement du futur sentier de l'aqueduc... "Les ressources sont multiples puisqu'il se situe au carre-



→ Image de synthèse de ce qui pourrait être an

four de tous les sentiers". Dans un premier temps, le parc servira de jonction, avec les différents itinéraires de randonnée existants. D'un côté, un portail donne sur les massifs, de l'autre, il donne sur le quartier de la Pourane. "On pourra donc partir directement du centre du village pour faire de grandes balades". Un autre accès, à l'Ouest, permettra de rejoindre l'allée centrale en passant par la rue du Roy René. Dans l'idéal, on peut imaginer

un point d'informa
glacière de la Garen
viendraient se rense
parcours (sportif, f
"Les gens pourriaien
du cimetière", indic
Somme toute un b
De longue haleine,
constructif. Par sé
fermé la nuit et il n'
un parc de loisirs.